

Conseil de Paris
Séance des 14, 15 et 16 décembre 2009

Vœu présenté par Pascal Cherki, Jérôme Coumet, Marie-Annick Barthe, Jean-Bernard Bros, Marie-Pierre de la Gontrie, Bruno Julliard, Anne-Christine Lang, Etienne Mercier, Philippe Moine, Annick Olivier, Olivia Polski, Danièle Pourtaud, Hermano Sanchez-Ruivo et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés relatif à l'état d'avancement du projet de création d'un district de football parisien

Considérant que, si le football français est organisé sur une base départementale, il en va différemment du football parisien qui est partagé historiquement entre trois départements (Hauts de Seine, Val de Marne et Seine Saint Denis) ;

Considérant que cette situation est préjudiciable à son développement. Depuis très longtemps, les clubs parisiens, regroupés autour du Comité départemental de Paris de football, effectuent des démarches auprès de la Ligue Ile-de-France de football afin d'obtenir un district à Paris ;

Considérant qu'une action en justice est actuellement en cours ;

Considérant que le Conseil de Paris, dans sa séance des 26 et 27 mars 2007, avait adopté un vœu à l'unanimité qui visait « à la création rapide d'un district de football à Paris » et demandait « que M. le Maire de Paris saisisse les autorités compétentes afin de permettre ainsi l'égalité de droit entre les footballeurs parisiens et tous les footballeurs franciliens » ;

Le Conseil de Paris, sur proposition des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparenté, réaffirme sa volonté de voir aboutir cette démarche et demande qu'une information soit faite sur l'état d'avancement du projet de création d'un district de football parisien.